

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 février 2015

Président : François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BÉROCHE, M. Philippe BENASSAYA, Mme Agnès BENELLI-SOARES, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Patricia GISLE, M. Richard RIVAUD, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTÈVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENÉ, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, Mme Géraldine LARDENNOIS (pouvoir de M. Marc TOURELLE), M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de Mme Francine BOBET), M. Bernard DEBAIN, M. Frédéric BUONO-BLONDEL (sauf délibération n°2015-02-02), M. Daniel GUERSON, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BÉBIN, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY (pouvoir de Mme Emmanuelle de CRÉPY à partir de la délibération n°2015-02-02), Mme Florence MELLOR (pouvoir de Mme Marie BOËLLE), M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, M. Erik LINQUIER, Mme Annick PÉRILLON, M. François SIMÉONI, M. Benoît de SAINT SERNIN (sauf délibération n°2015-02-08), M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Jean-Michel ISSAKIDIS), Mme Jane-Marie HERMANN (pouvoir de Mme Marie DENAISON).

Absents excusés :

M. Marc TOURELLE (pouvoir à Mme Géraldine LARDENNOIS)
Mme Francine BOBET (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY)
Mme Sonia BRAU
Mme Marie BOËLLE (pouvoir à Mme Florence MELLOR)
Mme Emmanuelle de CRÉPY (pouvoir à M. François-Xavier BELLAMY à partir de la délibération n°2015-02-02)
M. Laurent DELAPORTE
Mme Béatrice RIGAUD-JURÉ
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN
M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir à M. Olivier LEBRUN)
Mme Marie DENAISON (pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN)

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 3 février 2015
Date d'affichage de la convocation : 3 février 2015

Nombre de conseillers en exercice : 64
Nombre de membres présents : 54
Nombre de pouvoirs : 6

N° de l'ordre du jour :

2015.02.09 : Octroi de subventions pour l'organisation des événements sportifs « Trail du Josas » et « Course royale ».

- **M. Jacques BELLIER, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5216-5-I et -II ;

Vu la précédente délibération n°2009-09-01 du Conseil communautaire du 15 septembre 2009 relative à la définition de l'intérêt communautaire en matière d'équipements culturels et sportifs, prévoyant notamment la promotion des initiatives et événements à caractère sportif ;

Vu la précédente délibération n°2014-04-21 du Conseil communautaire du 10 avril 2014 portant sur l'octroi de subventions pour l'organisation des événements sportifs « Trail du Josas » et « Course royale ».

Dans le cadre de sa compétence « équipements culturels et sportifs », Versailles Grand Parc s'appuie sur des événements existants dont la thématique est en lien avec le développement des modes de circulations douces, grand projet de la communauté d'agglomération.

Ainsi, il est proposé à Versailles Grand Parc, comme ce fut le cas ces cinq dernières années, d'apporter son soutien à deux courses sportives au titre de l'année 2015.

- La première manifestation est le « **Trail du Josas** » (7^{ème} édition) prévue dans les communes de la vallée de la Bièvre le dimanche 12 avril 2015.

Quatre parcours (12-20-35-50km) sont proposés et s'adressent à tous les niveaux.

L'organisation est coordonnée par la ville de Jouy-en-Josas.

- La seconde manifestation est la « **Course royale** » qui se déroulera le dimanche 8 novembre 2015.

Ce parcours sportif, au départ de Versailles, traverse les communes de la Plaine de Versailles et emprunte l'allée royale, qui a fait l'objet d'un projet de réhabilitation.

L'organisation est coordonnée par la ville de Fontenay-le-Fleury.

Il est proposé au Conseil communautaire d'accorder deux subventions de 3 000 euros chacune, l'une à la commune de Jouy-en-Josas, l'autre à celle de Fontenay-le-Fleury, villes à l'initiative de l'organisation de ces manifestations intitulées respectivement « Trail du Josas » et « Course royale ».

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Il est proposé au Conseil communautaire :

•••••

- 1) d'accorder à la ville de Jouy-en-Josas une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 euros pour l'organisation du Trail du Josas ;

•••••

